Et si on enseignait l’économie sociale et solidaire ?

Entretien avec Philippe Watrelot

10 mai 2016



**L’ESS, ou économie sociale et solidaire, quésaco ?**[**L’ESPER**](http://www.lesper.fr/)**(L’économie sociale partenaire de l’école de la République) a rendu publiques ce printemps plusieurs initiatives afin de mieux faire connaitre aux élèves et aux éducateurs un secteur de l’économie qui met en avant ses valeurs et ses pratiques. Présentation par Philippe Watrelot, professeur de SES et président du groupe de travail Ressourc’ESS de L’ESPER.**

**Pourquoi se mobiliser en faveur d’un enseignement spécifique de l’ESS ?**
Nous partons d’un constat déjà ancien. En 2012, un sondage de l’institut CSA pour le compte du programme Jeun’ESS montrait que 51 % des jeunes interrogés ne connaissaient pas l’ESS et ne savaient même pas ce que signifie ce sigle. Elles sont aussi mal connues par le monde éducatif.

Ce que nous proposons avec L’ESPER n’est pas un enseignement spécifique de l’économie sociale et solidaire. Il s’agit simplement d’offrir des ressources pour que ce secteur de l’économie, qui représente 13,9 % de l’emploi privé en France et 6 % de son PIB, soit mieux connu et ses valeurs mieux partagées.

Derrière les associations, quelles qu’elles soient, les coopératives, les mutuelles, l’ESS est aussi et surtout un ensemble de valeurs et de pratiques : la coopération, placer l’humain d’abord, la gouvernance démocratique, la non-lucrativité, l’utilité publique. C’est tout cela que nous voulons mieux faire connaitre aux élèves et aux enseignants.
L’enjeu est important car, souvent, la seule vision disponible des entreprises et de la production est celle qui est offerte «  généreusement  » et avec d’autres moyens que les nôtres par les organisations proches du patronat.

**Quelles ressources trouve-t-on en ligne et à qui sont-elles destinées ? Est-ce que seuls les enseignants de SES vont les utiliser ?**
Avec Ressourc’ESS ([www.ressourcess.fr](http://www.ressourcess.fr/)), on trouve des ressources pour tous les niveaux ! La volonté du groupe de travail, dès le départ, a été de ne pas s’adresser qu’aux professeurs d’économie (SES et STMG) en lycée mais à tous les niveaux d’enseignement et à tous types de situation. Pour le primaire, nous avons surtout insisté sur les valeurs de l’ESS et les pratiques coopératives plus que sur la connaissance du secteur économique. L’aide de l’OCCE, qui a l’expérience des coopératives scolaires, a été particulièrement utile dans ce domaine.

Nous avons aussi essayé d’anticiper la réforme du collège et plus particulièrement les EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires) avec des ressources spécifiques.
Nous proposons aussi des ressources destinées aux formateurs des ESPÉ pour introduire l’ESS dans la formation. Et enfin, grâce aux membres du groupe experts de cette question (je pense en particulier à Danièle Demoustier) nous avons aussi une partie sur le site qui est destinée aux enseignants qui veulent approfondir la question et réfléchir sur les questions de définition et de périmètre de l’ESS.

Une dernière précision : le site est appelé à évoluer et à être nourri par les contributions. Tout le monde peut soumettre des propositions de fiches d’activités. La mutualisation, c’est aussi une valeur de l’ESS !

**Créer des « mini-coopératives », comment cela s’inscrit-il dans le cadre de la réforme du collège et dans les programmes de manière plus générale ?**
Parallèlement au groupe que j’animais, un autre groupe a travaillé et continue à travailler sur le projet « Mon ESS à l’École ». À l’instar des « mini-entreprises » proposées par d’autres structures, il s’agit d’un projet collectif de création de véritables associations, coopératives et mutuelles en classe, par et pour les jeunes, qui pourra s’intégrer, entre autres, dans le cadre des futurs enseignements pratiques interdisciplinaires créés par la réforme du collège et dans la logique des « parcours avenir ».

Il ne s’agit pas de livrer des solutions clés en mains mais de permettre aux enseignants, par des exemples et une méthodologie précise, de s’emparer de ces dispositifs au service d’une pédagogie de projet.

« L’esprit d’entreprendre » a été souvent caricaturé et accaparé par certains. Or, c’est une compétence qui n’est pas réservée à quelques uns et qui peut être au service de la coopération et de l’intérêt général !

*Propos recueillis par Cécile Blanchard*

L’ESPER est une association qui réunit près d’une cinquantaine d’organisations (dont le CRAP-*Cahiers Pédagogiques*) du monde de l’éducation et de l’ESS.
[www.lesper.fr](http://www.lesper.fr/)